

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
EXECUTIF
N° PCE – 2024 – 1047

Fort-de-France, le 17 décembre 2024

M. François BAYROU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne, PARIS 7

Objet : Vie chère – la tenue des engagements de l'Etat

Monsieur le Premier Ministre,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre nomination. Dans un contexte de crise politique majeure, nous ne pouvons que souhaiter votre réussite et celle de votre Gouvernement pour la stabilité et le développement de la France.

Le 16 octobre dernier, le représentant de l'Etat en Martinique a signé, à l'issue d'échanges soutenus, un protocole d'objectifs et de moyens de lutte contre la vie chère aux côtés de la Collectivité Territoriale de Martinique, des distributeurs, des grossistes, de la CMA CGM et du Grand Port Maritime. Ce protocole ambitionne une réduction significative des prix de plus de 6000 produits dès janvier 2025, grâce à des efforts conjoints de l'ensemble des signataires.

La Collectivité Territoriale de Martinique respectera son engagement. Le processus de mise à zéro de l'octroi de mer est enclenché et sera effectif dans quelques jours. Il représente un effort de 7 M€ pour les communes et la Collectivité.

Monsieur le Premier Ministre, je vous interpelle car l'honneur et la crédibilité de l'Etat sont en jeu dans le dossier de la vie chère en Martinique.

Il est crucial que l'État respecte ses engagements, en particulier la mise en œuvre du mécanisme de compensation des frais d'approche, pour lequel une participation de l'Etat est attendue à hauteur de 11M€. Il en est de même pour la mise en œuvre de la baisse de la TVA sur les 69 familles de produits identifiées, pour laquelle des moyens adéquats doivent être engagés dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2025.

Les grossistes et les distributeurs doivent également respecter leurs engagements, notamment en ce qui concerne la réduction des marges pratiquées en valeur et la répercussion des baisses de la TVA et de l'octroi de mer sur les prix en magasin.

Alors que la vie chère pénalise les Martiniquais depuis plusieurs décennies et tend à s'accroître au gré des crises internationales, nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer.

Dans l'attente d'une réponse rapide et d'actions concrètes, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du Conseil Exécutif de Martinique

Serge LETCHIMY

Président du Conseil Exécutif de Martinique